

Nos d'ordre	Conseils de districts qui ont rendu les décisions	Dates des décisions	Noms des parties	Objet du litige
26	Mataiea	6 novembre 1888	Dame Eliza Gibson, contre Dame Taeaetua a Aita.	Terre Ahio.
27	Papenoo	9 novembre 1888	Vehiariiimaiteraï a Faatau, contre Peapea a Papauru.	Terres Purutahi et autres.
28	Tiareï	28 novembre 1888	Héritiers Teamotua, contre Ara'e et Murs.	Partage.
29	Arue	6 février 1889	Dame Tauraa a Teriitauaroa, contre Hopuu a Tau.	Terre Ahototeina.
30	Arue	6 février 1889	Dame Teurairua a Puaita, contre Hopuu a Tau.	Terre Ahototuaana 2.
31	Arue	18 février 1889	Hanai a Puaita, contre Hopuu a Tau.	Terre Apaapa.
32	Mataiea.	14 mai 1889	Homai a Teau, contre Teriitahi a Uaeva,	Terre Tarirei.

**MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE**

*Du mercredi 27 août au mercredi 10 septembre 1890 inclus.*

**BÂTIMENTS DE GUERRE ENTRÉS.**

10 août. Transport-aviso *Vire*, venant des Iles-Sous-le-Vent.

**BÂTIMENTS DE GUERRE SORTIS.**

- 4 septembre. Goël. de la Station locale *Taravao*, commandée par M. Dézes, lieutenant de vaisseau, allant à Fakarava.
- 7 septembre. Aviso français *Volage*, commandé par M. Poirot, lieutenant de vaisseau, allant à Nouméa.
- 10 septembre. Aviso à vapeur français *Volta*, commandé par M. Huguet, cap. de frégate, all. à Nouméa.

**BÂTIMENTS DE COMMERCE ENTRÉS.**

- 28 août. Goël. française *Niuroahiti*, cap. Goltz, venant de Teaharoa en 1 jour, 2 passagers; M. Gibson anglais et un indigène.
- 30 août. Goël. italienne *General Evens*, cap. Micheli venant de Mangareva, en 8 jours.
- 30 août. Côte français *Diamant*, cap. Pimentel, venant de Manihi en 2 jours.
- 1<sup>er</sup> septembre. Trois-mât anglais *George Tompson*, 1,128 ton. cap. Barneson, venant de Newcastle en 29 jours, 5 passagers; M<sup>me</sup> Barneson et 3 enfants, M<sup>me</sup> Campbell et Preddie, anglais.
- 1<sup>er</sup> septembre. Goël. française *Punau*, 64 ton. cap. Teura venant de Manihi en 2 jours, 14 pass. M. Lecaille français, Santiago, chilien et 12 indigènes.
- 3 septembre. Goël. française *Lovina*, cap. Chemin, venant d'Anaa, en 3 jours.
- 4 septembre. Goël. du Protectorat *Ronui*, 96 ton. cap. Pute, venant de Mauke, en 7 jours; 6 passagers; M. Taylor américain et 5 indigènes.
- 8 septembre. Goël. française *Gironde*, 40 ton. cap. Hamond, venant de Raiatea.
- 8 septembre. Goël. française *Lamoine*, 29 ton. patron Tehea, venant de Huahine, en 3 jours.
- 9 septembre. Goël. française *Bobora*, 26 ton., cap. Buchin, venant de Borabora en 4 jours.
- 9 septembre. Trois-mât-goël. *City of Papeete*, cap. Berrude venant de San Francisco; 7 pass. M. Azan; lieutenant de vaisseau, M. Conrard Murphy, M<sup>me</sup> Berrude et 2 enfant américains.

**BÂTIMENTS DE COMMERCE SORTIS.**

- 28 août Goël. française *Bobora*, cap. Buchin allant à Borabora.
- 1<sup>er</sup> septembre. Goël italienne, *General Evens*, cap. Micheli allant à Huahine.
- 1<sup>er</sup> septembre. Goël anglaise *Jessie Nicol*, cap. Bertelsen, allant à Rarotonga.
- 6 septembre. Goël. française *Papeete*, cap. Wehler allant à Makatea.
- 7 septembre. Goël. française *Lovina*, cap. Chemin, allant à Tikahau.

**BÂTIMENTS SUR RADE.**

**DE GUERRE.**

Dubourdieu.  
*Vire*

**DE COMMERCE.**

*Niuroahiti.*  
*Ronui.*  
*Gironde.*  
*Lamoine.*

*Bobora.*  
*Georges Tompson.*  
*City of Papeete.*

**ANNONCES JUDICIAIRES**

(Insertion faite en vertu de l'article 32 du décret du 28 novembre 1866.)

**Par exploits du ministère de Tabanou, commissaire de Police, huissier à Papeete, en date du trente août 1890, signifiés au Parquet à la requête du Procureur de la République près les tribunaux de Papeete, il a été donné assignation à :**

- 1° Faatau a Mairahi, demeurant autrefois à Moorea;
- 2° Metnaore dit Vivi, id. à Vairão;
- 3° Schalle, ex-second maître à bord du *Tropic Bird*;
- 4° Teina a Nae, ex-matelot à bord de la *Lamoine*;
- 5° Hutia a Faretahua, id.
- 6° Pubia a Peau, demeurant autrefois à Hitiaa;
- 7° Tuahine a Mana, id. à Patutoa;
- 8° Tane a Teuraitera, id. à Papeete;
- 9° Robert Stuart dit Bob, id. à Papeete;
- 10° Aue a Tamui, id. à Papeete;
- 11° Reiatua a Maruhi, id. à Papeete;
- 12° Toimata a Taahoa v. id. à Papeete;
- 13° Kauï a Mamaia, id. à Taunoa;
- 14° Edouard Alexandre, cuisinier à bord de la *Gironde*, et
- 15° Tamu a Oputoko, matelot à bord de la *Gironde*, dont les domiciles ou résidence sont actuellement inconnus, à comparaître, le onze octobre 1890, à deux heures de l'après-midi, par devant le tribunal de simple police séant au Palais de justice à Papeete, comme prévenus d'avoir été trouvés en état d'ivresse manifeste dans les rues et places publiques de Papeete, contraventions prévues et punies par l'article 4<sup>er</sup> de la loi du 23 janvier 1873.

Et par exploits du même, à même requête et en date du même jour, il a été donné assignation aux nommés: 1° Turi a Pa, 2° Poiri a Rua et 3° Narai a Rono ayant demeuré autrefois à Patutoa et actuellement sans domiciles ni résidences connus, à comparaître, le dix octobre 1890, par devant le tribunal correctionnel, séant au Palais de justice à Papeete, comme prévenus de coups et blessures volontaires, délit prévu par l'article 344 du Code pénal.

44-7-1

**ANNONCE**

**POUR FRET  
PAR COURRIER HEBDOMADAIRE  
POUR MOOREA**

*S'adresser à A. SIMONIN, quai du Commerce. N. O. 11*